

ALGERIE TELECOM SPA

Direction opérationnelle des télécommunications Ain Defla
Rue Emir Abdelkader, Ain Defla
NIF: 000216290656936

Consultation n° : 11/2024

La Direction opérationnelle des télécommunications d'Ain Defla lance une consultation relative à la réalisation des prestations suivantes :

Acquisition de fourniture de bureau

Les personnes physiques ou entreprises activant dans le domaine et intéressées par la présente consultation peuvent retirer dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans le site web www.safqatic.dz, le cahier des charges auprès du service achats de la Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ain Defla.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres accompagnées des documents administratifs suivants :

Dossier administratif

Offre technique

Offre financière

Le dossier administratif et les deux offres techniques et financiers, accompagnés de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent parvenir sous doubles plis fermés, l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention:

**«A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –
Consultation n° 11/2024
«Acquisition de fourniture de bureau»**

Le dossier administratif et les offres techniques et financiers doivent être insérés dans trois enveloppes fermées comme suit:

L'enveloppe contenant le dossier administratif, porte la mention suivante:

Dossier administratif

L'enveloppe contenant l'offre technique, porte la mention suivante:

Offre technique

L'enveloppe contenant l'offre financière, porte la mention suivante:

Offre financière

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis dans le site www.safqatic.dz.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 8h00 à 14h00 auprès du service achat.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres, à **14h00** au niveau du siège de la Direction

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent (100) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.